



## Taxer les successions importantes en faveur de l'AVS

### Une solution libérale pour restaurer l'égalité des chances

Christian Levrat, conseiller national (FR), président du PS Suisse

*Seules les paroles prononcées font foi.*

La simple annonce du lancement de notre initiative a provoqué à droite une levée de bouclier des plus inhabituelles. C'est surprenant à plus d'un titre.

**D'abord** parce que l'idée d'un impôt sur les successions devrait ravir les libéraux. C'est le meilleur impôt d'un point de vue libéral: il ne taxe pas le mérite, ni le travail, mais la chance et la situation héritée. Nous voulons que le travail, l'effort individuel soit récompensé. En s'opposant à notre initiative, la droite suisse montre son vrai visage : elle est plus conservatrice que libérale. Elle défend en premier lieu les fils à papa et leurs rentes de situation. Le résultat à long terme de ce genre de politique est l'accumulation de richesses dans des mains qui ne les ont pas gagnées, et qui ne sont donc pas très qualifiées pour les faire fructifier. Le résultat prévisible est la stagnation économique aussi bien que sociale.

**Ensuite** parce qu'avec un montant libre d'impôt de 2 millions de francs (et des exceptions supplémentaires pour la transmission d'entreprises et dans l'agriculture), le texte proposé ne touche pas les classes moyennes. Contrairement à la plupart des règles cantonales supprimées au cours des dernières années, l'impôt fédéral sur les successions ne concerne que les très hauts revenus. Il ne touchera ni l'héritier de la maison familiale, ni celui de la petite entreprise développée par ses parents. Exemptée de cet impôt, bénéficiant d'un apport important pour financer le développement de l'AVS, la classe moyenne sera la grande gagnante de cette réforme.

**Enfin** parce notre société se fonde principalement sur le fait que tous les êtres humains doivent avoir les mêmes possibilités de départ, afin de pouvoir se développer librement selon leurs compétences et leurs préférences. Des chances inégales, comme un handicap par exemple, sont compensées par la société. La répartition hautement inégale de la fortune en Suisse, où 1 % de la population possède autant que les 99 % restants, contredit notre ambition de construire une société fondée sur l'égalité des chances.

La Suisse est construite sur des équilibres fragiles. La forte cohésion sociale qui caractérisait notre pays, est aujourd'hui mise en danger par la concentration de fortunes colossales dans les mains de quelques familles, au détriment des classes moyennes et des milieux populaires. Notre initiative vise à corriger, de manière minimale, cette évolution, et à mettre l'accent sur une politique qui profite à toutes et tous, et non à quelques-uns.